

**SÉMINAIRE DE FORMATION D'ENTREPRENEURS CULTURELS
EN ÉLABORATION DE PROJETS ET GESTION D'ENTREPRISES**

NATURE D'ACTIVITE	Séminaire de formation des entrepreneurs culturels en élaboration de projets et gestion d'entreprises culturelles
CONTEXTE	Dans le cadre de la programmation quadriennale 2010/2013 de son projet « Développement des politiques et industries culturelles », l'Organisation Internationale de la Francophonie poursuit son soutien au développement des entreprises privées opérant dans les secteurs culturels ciblés. Elle a mis en place, pour cette période, un nouveau programme de consolidation des acquis et expériences en gestion.
OBJECTIFS DU SEMINAIRE	Les objectifs du présent séminaire sont de : <ul style="list-style-type: none"> • renforcer les compétences des entrepreneurs culturels en gestion de projets et d'entreprises culturelles ; • améliorer leurs capacités d'analyse, de formulation et de présentation des dossiers de demande de financement aux organisations internationales et aux institutions de crédit ; • améliorer leurs capacités de négociation avec leurs interlocuteurs financiers ; • faciliter l'établissement de contacts et la constitution d'un réseau d'entrepreneurs culturels.
PAYS BENEFICIAIRES	Burundi
PUBLIC CIBLE PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneurs culturels des filières de la musique, du livre et de l'image ; • Représentants des structures de formation dans les filières ciblées ; • Représentants des organismes publics en charge de l'encadrement des filières culturelles.
MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION	Les personnes intéressées à participer à ce séminaire doivent être engagées dans l'élaboration d'un projet de demande de financement auprès d'une institution financière ou d'un organisme de la coopération internationale (UE/ACP, Unesco, OIF, etc.) et faire parvenir à l'OIF/ Direction de la langue française et de la diversité culturelle, par courriel ou télécopie (à l'adresse indiquée dans la rubrique «contact»), un dossier contenant les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • la fiche d'inscription dûment renseignée ; • une brève présentation du projet pour lequel la recherche de financement est envisagée ; • un curriculum vitae ; • une lettre de motivation ; • une présentation succincte de son entreprise ou de sa structure (nature d'activité, historique, équipe de direction, situation financière et perspectives d'évolution).
PRISE EN CHARGE	L'OIF sélectionnera , sur dossier, une vingtaine de candidats dont elle prendra en charge les frais de participation.
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • L'expertise des entrepreneurs culturels en formulation et présentation de dossiers de financement est renforcée. • La gestion des entreprises culturelles est améliorée. • La constitution d'un réseau d'entrepreneurs culturels des pays francophones du Sud est facilitée.
DATES ET LIEU	12 au 17 décembre 2011 à Bujumbura, Burundi
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	30 Novembre 2011
CONTACT	Organisation internationale de la Francophonie - Direction de la langue française, de la diversité culturelle et linguistique – Division de la diversité culturelle 19/21 avenue Bosquet 75007 - Paris (France) Madame Essie Victoria Acolatsé – Assistante. Tél. : 0144373351 – Fax. : 0144373234 Courriel : essie.acolatse@francophonie.org